

COMMUNE DE MIREPEÏSSET
AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Mirepeïssset,
Relatif à la construction d'une centrale solaire sur un ancienne décharge appartenant à la commune

Par délibération n°26 du 16 mai 2024 le conseil municipal a décidé de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

La mise à disposition se déroulera du **7 octobre 2024 au 8 novembre 2024** inclus, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30.

Pendant la durée de la mise à disposition, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- Sur le registre papier ouvert au secrétariat de mairie
- Par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Mirepeïssset, 5 place de la République 11 120 Mirepeïssset
- Par courriel à l'adresse suivante : mairie@mirepeisset.fr

Le bilan sera tenu à la disposition du public en Mairie, ainsi que sur le site internet de la commune.

Les informations relatives à la mise à disposition pourront être consultées en mairie et sur le site internet suivant : mirepeisset.fr